

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Plui

Boucle
Nord de Seine

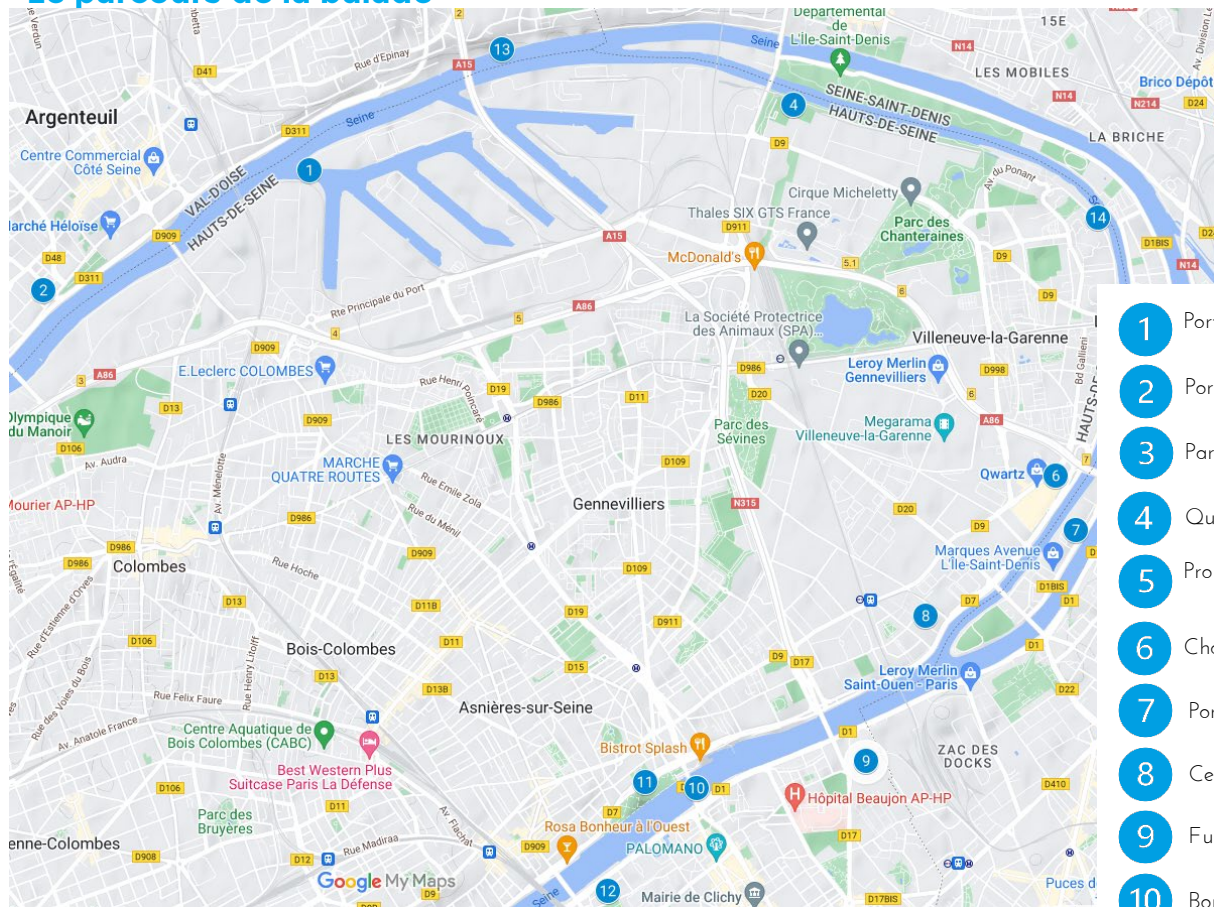
Dessinons ensemble notre territoire

Le territoire vu de l'eau :
Balade en bateau
Lundi 19 juin 2023



Argenteuil Asnières-sur-Seine Bois-Colombes
Clichy-la-Garenne Colombes Gennevilliers Villeneuve-la-Garenne

Le parcours de la balade



- 1 Port de Gennevilliers
- 2 Porte Saint-Germain et Parc des Berges à Argenteuil
- 3 Parc Pierre Lagravère à Colombes
- 4 Quai Alfred Sisley : promenade haute sur la Seine
- 5 Promenade des Mariniers à Villeneuve-la-Garenne
- 6 Chantier naval et Port Sisley
- 7 Pont de l'île Saint Denis
- 8 Centre commercial Quartz
- 9 Futur Village Olympique de l'île Saint Denis
- 10 Bords de Seine d'Asnières: des quartiers en évolution
- 11 Projet Seine Liberté à Clichy
- 12 Pont de Clichy
- 13 Cimetière des chiens et Parc de l'île Robinson
- 14 Quartier du Bac d'Asnières à Clichy

Le **bateau** doit vous permettre de **découvrir le territoire autrement** en prenant conscience des potentialités de notre territoire et en découvrant de nouveaux points de vue. La Seine, fait marqueur de notre territoire, a fortement influencé son organisation même si ses aménagements ou l'organisation même de nos villes s'est fait sans toujours en tenir compte.

Le diagnostic et le PADD étant finalisés, la construction du PLUi entre désormais dans sa phase réglementaire (règlement, zonage, OAP). **Cette balade en bateau coïncide avec le démarrage de cette nouvelle phase.**

Point n°1

Port de Gennevilliers



Aux portes de Paris, le Port de Gennevilliers est un maillon clé de l'axe Seine. Site d'échanges d'ampleur, le Port fait le pari de combiner réindustrialisation et décarbonation.

Situé à 5 kilomètres de Paris et à 20 minutes de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle, le Port de Gennevilliers est la porte d'entrée sur la région francilienne de l'axe Seine.

Zone d'activités importante, avec plus de 270 entreprises implantées sur le site et un trafic maritime et fluvial annuel de plus de 130 millions de tonnes, le port est un élément clé de la vie économique de Boucle Nord de Seine. Cependant, le port de Gennevilliers veut aller encore plus loin en participant activement au redéveloppement industriel de la France et plus spécifiquement du territoire et en participant à la création d'un écosystème vertueux à l'échelle de la Seine.

Les orientations du PADD

- Redonner à la Seine sa place dans le paysage
- Concilier la multiplicité des usages de la Seine
- Affirmer la singularité portuaire au bénéfice de la transition environnementale
- Valoriser la singularité industrialo portuaire



HAROPA PORT Paris



Point n°2

Porte Saint-Germain et Berges de Seine à Argenteuil



Cette porte d'entrée sur la commune d'Argenteuil débouche sur un centre-ville actif, générateur de lien social notamment grâce au Parc des Berges qui accueille 'Les berges en Fête » tous les lers mai.

La place de l'automobile reste prégnante du fait des grandes voies automobiles dont l'emprise foncière est importante.

Ce quartier est lié à la Porte Saint Germain, un quartier à dominante industrielle faisant l'objet d'un projet de renouvellement urbain d'ici 2030. Ce lieu a pour ambition de devenir une « ville-parc », d'accueillir de nombreux emplois et logements, de redonner une place à la nature ...

A terme, les accès aux quais seront adaptés aux mobilités douces. Une promenade, sécurisée pour les usagers et nommée Promenade d'Argenteuil, sera aménagée. Cela va de pair avec la création de guinguettes, d'espaces de jeux, de pontons flottants pour les balades le long du fleuve.

Les orientations du PADD

- Maitriser la localisation et l'impact des projets
- Apaiser et sécuriser les déplacements à pied et à vélo
- Redonner à la Seine sa place dans le paysage
- Aménager un territoire pour tous et à tout âge



© Voisins Grand Paris

Point n°3

Parc Pierre Lagravère à Colombes

Cet espace est l'un des poumons verts du territoire. Le Parc Pierre Lagravère est issu des anciennes île du Moulin Joly et île Marante, d'anciens jardins privés ouverts au public en 1973. Le Parc Pierre Lagravère, tout en longueur, a une superficie de 25 hectares. C'est le plus grand parc public de la ville de Colombes.

Le Parc permet aux promeneurs et aux cyclistes d'avoir une vue prenante sur la Seine. C'est une continuité significative des trames vertes et bleues. Il s'inscrit également en continuité avec la « promenade bleue » qui démarre à Rueil Malmaison et longe les berges de la Seine sur 10 Km. Ces espaces permettent l'observation de nombreux milieux naturels qui créent un contraste dans le milieu urbain dense du département.

Les orientations du PADD

- Consolider un écosystème porteur de biodiversité
- Renforcer la trame bleue essentielle au territoire
- Tendre vers un urbanisme favorable à la santé



Point n°4

Quai Alfred Sisley : promenade haute sur la Seine



Ce chemin discret longe les berges de Seine depuis l'A86 jusqu'à la commune d'Épinay-sur-Seine, en passant par le chemin de Halage sur une longueur de 4Km.

Il permet d'accéder à de nombreuses habitations ou d'anciennes guiguettes aujourd'hui abandonnées. Cet espace, grâce à l'absence de circulation automobile, a conservé son côté naturel et sauvage. Il est fortement apprécié par les marcheurs et cyclistes. Des travaux de sécurisation de la berge sont en cours. La ville souhaite également aménager des pontons de pêche.

Des parcours de santé et de sensibilisation à la préservation des berges naturelles sont en réflexion.

A l'heure actuelle, le port à sable de la société Fayolle est facteur de discontinuité sur cette trame verte et les mobilités douces.

Les orientations du PADD

- Tendre vers un urbanisme favorable à la Santé
- Apaiser et sécuriser les déplacements à pied et à vélo



Point n°5

Promenade des Mariniers à Villeneuve-la-Garenne

Cette promenade, qui appartient au Parc des Chanteraines, longe le fleuve sur une longueur de 550 mètres. Le Parc des Chanteraines est considéré comme l'un des poumons verts du territoire. Il s'étend sur 82 ha.

La promenade des Mariniers comporte de nombreux bancs créant un espace de repos et de détente. La vue depuis la promenade donne sur la Seine et sur le Parc Départemental de L'Île-Saint-Denis. Le Parc étant classé Natura 2000, il est considéré comme l'abri d'une biodiversité importante et diverse, notamment par la proximité avec le milieu aquatique de la Seine.

Un projet de passerelle entre ces deux espaces est d'ailleurs en réflexion. Cela permettrait la continuité de la trame verte et la valorisation de la Seine.

Des réflexions sont en cours concernant l'aménagement des berges de Seine afin de relier ce secteur à la zone industrielle et au centre commercial Qwartz.

Les orientations du PADD

- Consolider un écosystème porteur de biodiversité
- Mettre en valeur les paysages diversifiés
- Concilier la multiplicité des usages de la Seine



Point n°6

Chantier naval et Port Sisley

Lors de sa création, le chantier naval servait à la conception de tous types de bateau. Aujourd'hui, il n'est utilisé que pour la construction et l'aménagement des péniches.

Le port Sisley est un port de plaisance, dont le nom rend hommage au peintre impressionniste du XIXème Alfred Sisley. Cet artiste affectionnait particulièrement les boucles de Seine.

Le long du port Sisley, les péniches, lieux de loisirs ou d'habitation, rappellent l'époque durant laquelle la Seine était un lieu de villégiature.

Les orientations du PADD

- Préserver l'héritage historique et architectural
- Améliorer le cadre de vie immédiat



Point n°7

Pont de l'île Saint Denis

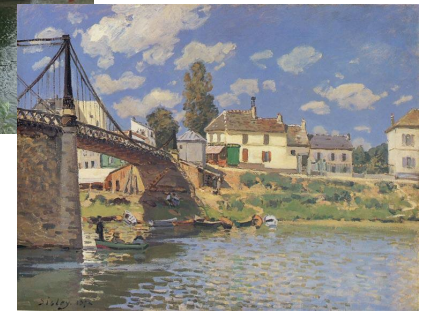
Un premier pont fut construit en 1844 à l'époque où Villeneuve-la-Garenne n'était qu'un port fluvial appartenant à Gennevilliers. Le pont fut construit dans la continuité d'une grande route contournant Paris afin de faciliter sa défense.

En 1906, un nouveau pont fut construit suite à la destruction du précédent. En 2012, son importance s'accroît du fait du passage du tramway 1 qui lie la Seine-Saint-Denis au Nord des Hauts-de-Seine.

Ce pont permet de casser la barrière naturelle que représentait la Seine jusqu'alors. Appelé « pont de Villeneuve-la-Garenne », il est aussi un élément du patrimoine structurant, car il renvoie à la figure du peintre Alfred Sisley.

Les orientations du PADD

- Garantir un environnement architectural et urbain agréable et attractif
- Préserver l'héritage historique et architectural



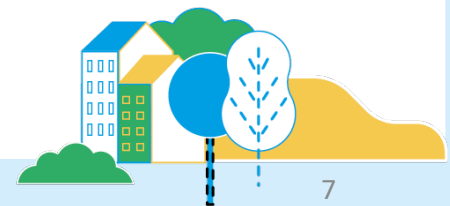
Point n°8

Centre commercial QWARTZ

Le QWARTZ est un centre commercial situé dans la commune de Villeneuve-la-Garenne, au sein de l'espace économique. Cet espace attractif pour le département est composé de 86 000 m² de boutiques réparties sur deux étages. Il a été inauguré en 2014 et compte plus de 10 millions de visiteurs par an. Le QWARTZ est proche de l'autoroute A86 et de la D7 située sur les quais de Seine. Il crée une enclave qui limite à la mobilité piétonne et cyclable. Une passerelle dédiée à la mobilité douce est en cours de réflexion afin de mieux relier le secteur du Quartz à la future gare du métro 15 à Saint-Denis Pleyel.

Les orientations du PADD

- Renforcer l'offre en équipements du quotidien
- Assurer des commerces au service des usagers du territoire
- Développer des modes alternatifs à l'usage individuel de la voiture
- Apaiser et sécuriser les déplacements à pied et à vélo



Point n°9

Futur Village Olympique de l'île Saint Denis



Le village Olympique est lié au village des athlètes présent sur les communes de Saint-Denis et de Saint-Ouen. Ces grands secteurs d'aménagement ont pour but d'accueillir de nombreux sportifs sur 2800 logements.

Le futur Village Olympique créera de nouveaux liens avec la Seine : l'arrivée de nouveaux habitants poussera à aménager des infrastructures de mobilité douce, de prévoir des lieux à usage récréatif sur les berges de la Seine qui seront végétalisées. Le Village Olympique est pensé comme un écoquartier fluvial.

Les travaux ont débuté par la construction d'une passerelle dédiée aux mobilités douces entre Saint-Denis et L'Île-Saint-Denis.

Les orientations du PADD

- Ce quartier n'est pas sur le territoire Boucle Nord de Seine
- Créer de meilleures cohérences urbaines au sein d'espaces stratégiques à l'interface entre les villes



Point n°10

Bords de Seine d'Asnières : des quartiers en évolution

Les bords de Seine de la commune d'Asnières connaissent depuis le début des années 2010 une forte évolution. Auparavant principalement consacrée aux activités industrielles, c'est sur ces nombreuses friches, désindustrialisées, que l'on verra naître la ville de demain, tournée vers la Seine.

Le Quartier Bords de Seine, l'une des 3 parties de ce grand projet ambitieux qui accueille de nombreux bureaux. Les quartiers Seine Ouest et Seine Est sont en cours de construction et se trouveront à proximité de la future gare du métro 15 « Les Grésillons ».

Ces quartiers sont conçus pour accueillir de grands espaces verts, dans l'idée de construire des écoquartiers. De grands parcs et maillages verts, tournés vers la Seine et majoritairement piétons seront aménagés.

Pour le moment, la D7 et le Pont de Gennevilliers restent des freins à une liaison piétonne fluide jusqu'à la Seine,

Les orientations du PADD

- Fluidifier les parcours résidentiels pour favoriser l'ancrage des populations.
- Améliorer les qualités du parc de logements existants et en projet.
- Redonner à la Seine sa place dans le Paysage



Point n°11

Projet Seine-Liberté à Clichy

Ces 10 hectares dans la ville de Clichy sont un ancien secteur d'activités qui sera converti en un écoquartier mixte d'ici quelques années.

Cet écoquartier permettra de développer la nature en ville, de créer de grands espaces piétons et des ouvertures vers la Seine. Les berges seront végétalisées, et les infrastructures de mobilité douce améliorées jusqu'à la commune de Saint-Ouen.

Le quartier sera isolé de la RD1 et les infrastructures propices aux mobilités douces seront privilégiées.

Des promenades seront aménagées jusqu'à la nouvelle Avenue de la Liberté.

Cette nouvelle voie liera le quartier à la station « Saint-Ouen » du RER.

Les anciennes usines seront intégrées au nouveau paysage.

Les orientations du PADD

- Améliorer le cadre de vie immédiat
- Préserver l'héritage historique et architectural
- Valoriser les formes urbaines diversifiées
- Améliorer les qualités du parc de logements existants et en projet
- Irriguer la ville de mobilité apaisées



Point n°12

Pont de Clichy

Le pont fut originellement construit en trois parties pour traverser les deux îles qui composaient la Seine. Sa construction s'acheva en 1866 mais il fut détruit durant la guerre en 1870.

Le pont actuel a été construit entre 1973 et 1975. En 1980 fut construit le viaduc qui accueille actuellement le métro 13. Le viaduc est construit parallèlement au Pont de Clichy, mais il le surplombe sur une longueur de 620 mètres.

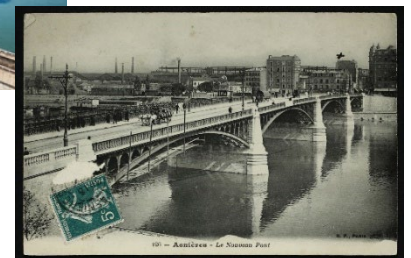
Aujourd'hui, le Pont de Clichy constitue une voie centrale pour le territoire car il permet le passage de différents modes de mobilité.

Ce pont offre un panorama édifiant sur les communes de Clichy et d'Asnières ainsi qu'une vue dégagée sur la Défense.

La hauteur de ce pont met en valeur le paysage formé par les berges végétalisées ainsi que les nouveaux quartiers à proximité du fleuve, en cours de construction.

Les orientations du PADD

- Apaiser et sécuriser les déplacements à pied et à vélo
- Renforcer la résilience face au changement climatique
- Mettre en valeur les paysages diversifiés



Point n°13

Le cimetière des chiens et Parc de l'île Robinson

Le Cimetière des chiens est le premier cimetière animaliers dans le monde. Il fut construit en 1899 et est aujourd'hui connu dans la France entière.

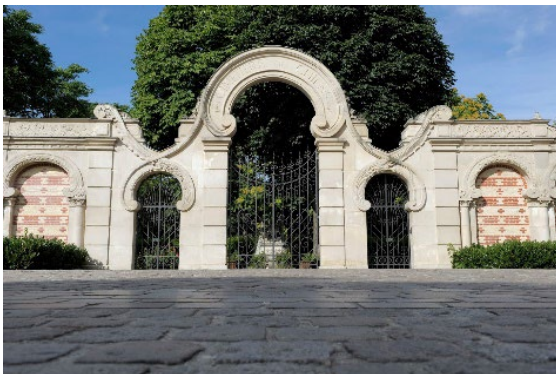
Il a initialement été construit sur l'île des Ravageurs qui fut reliée à la commune d'Asnières en 1976 grâce aux restes de l'île Robinson. Cette île, anciennement séparée du cimetière par un bras de la Seine, a donné le nom au jardin public qui jouxte le cimetière.

Le jardin public Robinson a ouvert en 1983 et est devenu un espace de loisirs. Il comporte notamment un kiosque à musique et une aire de jeux pour enfants.

Ces espaces attractifs permettent de se ressourcer. La végétation s'y développe fortement : elle est entretenue par la ville. Le jardin public est relié aux berges de Seine par une balade au bord de l'eau.

Les orientations du PADD

- Préserver l'héritage historique et architectural
- Consolider un écosystème porteur de biodiversité
- Mettre en valeur les paysages diversifiés



Point n°14

Quartier du Bac d'Asnières

Ce nouvel écoquartier, actuellement en construction, se trouve à l'Ouest de Levallois-Perret et au Nord du parc des impressionnistes. Sa proximité avec la trame verte et bleue lui permet d'accorder une grande place à la biodiversité pour créer un environnement urbain apaisé.

La création de ce nouveau quartier est liée, depuis octobre 2021, à la celle d'une promenade piétonne sur les berges de Seine. Elle relie la ville de Clichy à Levallois. La création du quartier, comme celle de la promenade, ont été permises par l'aménagement de la RD1.

En face de ce quartier, la ville évolue en se tournant vers la Seine. La future création d'une promenade bleue entre le pont d'Asnières et le pont de Clichy l'illustre. Cette promenade devrait être accessible aux habitants du nouveau quartier de Clichy grâce à la construction d'une passerelle réservée aux mobilités douces.

La Seine est aussi un facteur d'attractivité pour un territoire qui se réinvente. Cela se ressent grâce à l'ouverture en 2017 de l'enseigne Rosa Bonheur en contrebas du Pont d'Asnières. Ce lieu fait office de ginguette, restaurant et bar. Il connaît un grand succès chez de nombreux habitants qui viennent s'y retrouver, Ces lieux permettent de mieux appréhender l'impact historique et paysager de la Seine sur les territoires et de constater comment ce fleuve permet de les façonner.

Les orientations du PADD

- Fluidifier les parcours résidentiels pour favoriser l'ancrage des populations.
- Améliorer le cadre de vie immédiat
- Valoriser les formes urbaines diversifiées



Vos commentaires, remarques ou points d'étonnements !

Area with horizontal dashed lines for writing comments.





Etablissement Public Territorial Boucle Nord de Seine

1 bis rue de la Paix - 92 230 Gennevilliers

plui@bouclenorddeseine.fr

www.bouclenorddeseine.fr/plui

